



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE

GENERALE



Distr.
GENERALE

A/AC.109/407

23 mai 1972

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE SPECIAL CHARGE D'ETUDIER LA SITUATION
EN CE QUI CONCERNE L'APPLICATION DE LA
DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE
AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

LETTRE DATEE DU 22 MAI 1972, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
COMITE SPECIAL PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL DE TUTELLE

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un exemplaire du rapport de la mission de visite envoyée par le Conseil de tutelle en vertu de la résolution 2156 (XXVIII) du 18 juin 1971 pour observer les élections à la Chambre d'assemblée du Papua-Nouvelle-Guinée en 1972 1/.

Le Président du Conseil de tutelle,

(Signé) David LANE

1/ Le rapport de la mission de visite a été distribué sous la cote T/1732.